

CONTROLE DES DIGUES DE PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS DES COURS D'EAU

Du 9 (après-midi) au 12 mars 2009 (à midi)

Lieu : Salle Printemps
AgroParisTech
16 rue Claude Bernard - 75005 PARIS

CONTEXTE

Les cours d'eau endigués posent des problèmes qui peuvent s'avérer d'ampleur considérable comme sur le Vidourle et le Gardon fin 2002 et sur le Rhône fin 2003. La connaissance de la sécurité des digues est délicate et mal connue ainsi que la réalité des risques en cas de rupture. Les méthodes de diagnostic ont bénéficié de progrès récents, notamment du fait de la confrontation entre divers spécialistes : géotechniciens et hydrauliciens en particulier. Enfin, le ministère chargé de l'écologie a fait réaliser l'inventaire exhaustif des digues sur le territoire national, puis vient de renforcer la réglementation les concernant (décret du 11/12/2007 et arrêté du 29/02/2008), ce qui fait évoluer d'autant la mission du contrôle.

PUBLIC CONCERNE

Ingénieurs et techniciens en charge du contrôle des digues dans les DDAF, DDE, DDEA, SN, DREAL, CETE.
Quelques places pourront être réservées aux ingénieurs et techniciens des organismes gestionnaires de digues, des collectivités territoriales et aux ingénieurs et techniciens des compagnies d'aménagement, et de bureaux d'ingénierie soucieux de se sensibiliser à la problématique du parc des digues fluviales, à l'évolution récente de la réglementation et concernés par le dialogue avec le service de contrôle.

OBJECTIFS

Connaître les différents intervenants (propriétaire, gestionnaire, ingénierie, contrôle) et leurs attributions respectives. Connaître les différents risques de rupture en fonction de critères hydrauliques, morphologiques et géotechniques ainsi que la nature et l'intérêt de l'approche interdisciplinaire des méthodes de diagnostic des zones fragiles dans les ouvrages d'endiguement. Tirer profit des premières expériences d'inventaire des digues, de recherche de gestionnaire adapté, de classement. Pouvoir déterminer quelles sont les actions à engager par le service de contrôle, ouvrage par ouvrage, en intégrant la taille du parc d'ouvrages à contrôler (planification).

PROJET DE PROGRAMME

Coordination et animation techniques : Rémy TOURMENT (Cemagref)

avec l'appui de Gérard DEGOUTTE (CGAAER-Cemagref) et Patrice MERIAUX (Cemagref)

Lundi 9 mars 2009

13h30 Accueil des participants et présentation de la session

Nécessité de la démarche. Eléments techniques de base

Intervenants : Rémy TOURMENT (Cemagref), Gérard DEGOUTTE (CGAAER-Cemagref)

et Patrice MERIAUX (Cemagref)

14h15- 15h00	<u>Introduction.</u>
15h00- 16h00	<u>Les différents mécanismes de rupture de digues.</u>
16h00- 17h15	<u>Le diagnostic des digues.</u>
17h15- 18h00	<u>Les techniques de confortement de digues.</u>

Mardi 10 mars 2009

Maîtrise d'ouvrage, réglementation et contrôle des digues

Intervenants pressentis : Rémy TOURMENT (Cemagref),

Patrice MERIAUX (Cemagref) et Nicolas MONIE (STEEGBH-MEEDAT)

8h30- 9h30 Structures de gestion et de financement et situation juridique des ouvrages

9h30- 12h30 Les évolutions de la réglementation

Pause déjeuner

14h15- 15h15 Questions-Réponses sur la réglementation et la pratique du contrôle des digues

La gestion de crise

Intervenants pressentis : Jean MAURIN (DIREN Centre, MOG) et Jacques GUILLOT (SYMADREM)

15h15- 16h45 La préparation à la gestion de crise sur les levées de la Loire.

16h45- 18h00 Gestion d'une crise, travaux d'urgence et plans de secours

Mercredi 11 mars 2009

Visite d'ouvrages

9h00- 12h00 Visite d'ouvrage : Lieu à préciser

Pause déjeuner

Le contrôle des digues (suite)

Intervenants pressentis : Rémy TOURMENT (Cemagref), Patrice MERIAUX (Cemagref)

et Gérard DEGOUTTE (Cemagref)

14h00- 15h00 La base de données nationale BarDiques.

15h00- 16h00 Le contenu d'une étude de danger

16h00- 17h30 L'exploitation des digues.

1/ L'établissement des consignes d'exploitation de surveillance et d'entretien

2/ Gestion de la végétation, intégrant les impératifs de sécurité et écologiques.

17h30- 18h00 Étude de cas. Questions/réponses, sur la base de cas présentés par les stagiaires

Jeudi 12 mars 2009

Contrôle et réglementation

Intervenants pressentis : Nicolas MONIE (MEDAD, Direction de l'Eau), Michel ESPINASSE (DDAF 48),

Nadine BERTOLINI (DIREN PACA), un représentant d'un service de contrôle d'une DRIRE et

en présence de Rémy TOURMENT (Cemagref) et Patrice MERIAUX (Cemagref)

8h45- 9h30 Étude de cas. Questions/réponses, sur la base de cas présentés par les stagiaires

9h30- 12h00 Table ronde : Retour d'expérience sur les missions de contrôle et sur l'animation de ces missions.

12h00- 12h30 Évaluation et synthèse de la session.

Droits d'inscription : Tarif normal de 920 euros gratuit pour les DDEA, DRAF, CETE et DIREN

Renseignements complémentaires :

Sophie LE CAM, Tél. : 01 45 49 89 20 – sophie.lecam@agroparistech.fr

BULLETIN DE DEMANDE D'INSCRIPTION
Formation Continue AgroParisTech – ENGREF

**CONTROLE DES DIGUES DE PROTECTION
CONTRE LES INONDATIONS DES COURS D'EAU**
du 9 (après-midi) au 12 mars 2009 (à midi)
A Paris – Site Claude Bernard

Civilité : **Nom :** **Prénom :**

Date de naissance ou age : **Formation :**

Fonction :

Organisme :

Adresse professionnelle :

.....

Tél. : **Fax :** **Mél :**

.....

Adresse de facturation¹ :

.....

Tél. : **Fax :** **Mél :**

Visa du supérieur hiérarchique
et/ou du responsable de formation²

Visa de l'intéressé(e)

Nom(s) :

Prénom(s) :

Signature(s) :

A, le.....

Motivations :

.....

.....

.....

¹Tarif normal : Tarif normal de 920 euros gratuit pour les DDEA, DRAF, CETE et DIREN

²le cas échéant, selon les procédures

Bulletin à retourner à
AgroParisTech - Direction de la Formation Continue
ENGREF - 19 avenue du Maine - 75 732 PARIS CEDEX 15
fax : 01 45 49 88 14
fouzia.tamimy@agroparistech.fr